

Infos pratiques

Un réseau de déchèteries plus près de chez vous pour vous accompagner à mieux gérer et valoriser vos déchets :

KOUROU - SINNAMARY - IRACOUBO



Contacts

Les contacts utiles à vos démarches



DIRECTION ENVIRONNEMENT

05 94 32 75 72 - 06 94 22 77 17



SERVICE GESTION DÉCHET

> Antenne Kourou

05 94 22 00 17 - 06 94 31 31 12
06 94 40 42 47
gestion.dechets@ccds-guyane.fr
1 rue Raymond Cresson
97 310 Kourou

> Antenne Sinnamary-Iracoubo

05 94 22 19 79 - 06 94 31 31 44
gestion.dechets@ccds-guyane.fr



SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

05 94 22 00 17 - 0694.45 55 53
spanc@ccds-guyane.fr



SERVICE ÉNERGIE

05 94 22 00 17
accueil@ccds-guyane.fr

Environnement



Conception-illustrations : Cogence edien 11-20-DEPHANT PRESENTATION DU SERVICE-ICT0203

Gestion des déchets

La collecte et le traitement des déchets

La Communauté de Communes des Savanes est en charge de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » pour les communes d'Iracoubo, Kourou, Saint-Elie et Sinnamary.

MISSIONS EXERCÉES

La CCDS assure par le biais de prestataires privés dans le cadre de marchés publics :

- ✓ la collecte et le traitement des ordures ménagères,
- ✓ la collecte et le traitement des déchets verts et encombrants,
- ✓ la collecte des déchets recyclables (déchets d'équipements électriques et électronique, piles...),
- ✓ le tri sélectif des emballages et du verre,
- ✓ la prévention et la réduction des déchets (compostage domestique, stop pub...).



Tout problème de collecte (non ramassage, poubelle cassée...) peut être signalé aux contrôleurs du service **gestion des déchets** afin d'y remédier.



Vous pouvez vous rapprocher de la CCDS et de ses antennes :
Pour toute demande de poubelle, calendriers de collecte, mémo tri, dotation ou remplacement de votre bac, collecte de vos DEEE, piles, composteurs....

Assainissement

La gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Depuis le 1^{er} juillet 2015, par décision communautaire, la CCDS est en charge de la gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour l'ensemble des communes membres (Iracoubo, Kourou, Saint-Elie, Sinnamary).

MISSIONS EXERCÉES

- ✓ le contrôle de diagnostic initial,
- ✓ le contrôle de conception et d'exécution (pièce obligatoire pour le permis de construire),
- ✓ le contrôle périodique,
- ✓ le contrôle diagnostic dans le cadre de la vente d'immeuble.
- ✓ l'accompagnement dans les opérations de réhabilitation...



Vous pouvez vous rapprocher du SPANC de la CCDS

pour toute information liée à votre installation d'assainissement non collectif (non raccordé au réseau collectif).



Énergie

La maîtrise de l'énergie

La CCDS, a reconnue d'intérêt communautaire les opérations suivantes :

- Soutien aux projets de promotion des énergies renouvelables auprès des particuliers
- Réalisation du schéma d'implantation des équipements d'éclairage public utilisant les énergies renouvelables.

MISSIONS EXERCÉES

- ✓ l'Incitation à la mise en place de démarches en lien avec la maîtrise de l'énergie (MDE),
- ✓ la réalisation d'un pré-diagnostic énergétique global du patrimoine communal et intercommunal et l'identification des principaux enjeux énergétiques des communes et de la CCDS.

